Chaîne d'intégrité du document : 95 26 2F 48 4A 5E 54 A7 95 5E C7 17 0E 08 C9 A6
Publié le : 13/05/2026
Par : BALCERZAK Roland
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1013566
Page 1/4

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 057-215703232-20260429-26_04_29_07-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE HETTANGE-GRANDE

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE HETTANGE-GRANDE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 29 avril 2026

DCM N° 26-04-29-07

Date de convocation initiale et d'affichage : 16 avril 2026

Date de convocation complémentaire et d'affichage : 23 avril 2026

La séance, présidée par Monsieur Roland BALCERZAK, Maire, est ouverte à 18h30.

Sont présents :
M. BALCERZAK Roland, Maire

MM. et Mmes CONTRERAS Céline, DE DIJCKER Magali, DEROUT Aurélie, GALLINA Nadine, HEIL Régis, PALLUCCA Didier, PATAT Hervé, ZIELINSKI Christophe, Adjoints

MM. et Mmes CRINQUANT Anka, DAP Frédéric, FOSCA Jean-Pascal, GANTIER Paul, GARAVAGLIA Karine, GUERVILLE Caroline, GWIAZDA Daniella, KRIEGER Marie-Odile, MAGGI Isabelle, MESLARD Frédéric, OLIGER Yannick, ORSINI Jean-Louis, PAQUET Christopher, POLIMANN Valentine, PORTA Jules, ROSIN Laurette, SCHOUVER Franck, TOTTOLI Isabelle, VEIDIG Patricia, Conseillers Municipaux

Ont donné procuration : M. MARQUES DA SILVA Constantin à Mme VEIDIG Patricia.

Le Conseil Municipal a choisi comme secrétaire de séance Mme Valentine POLIMANN.

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2025 du Budget Principal

Rapporteur : M. Didier PALLUCCA, Adjoint au Maire

L'instruction budgétaire M57 pour le Budget Principal oblige à affecter le résultat de fonctionnement par délibération spécifique du Conseil Municipal, indépendante du vote du Compte Financier Unique.

Le résultat de fonctionnement doit ainsi être affecté :

- en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement,
- pour le surplus éventuel, soit à la section d'investissement pour financer des investissements à venir (réserve), soit à la section de fonctionnement pour financer

Chaîne d'intégrité du document : 95 26 2F 48 4A 5E 54 A7 95 5E C7 17 0E 08 C9 A6
Publié le : 13/05/2026
Par : BALCERZAK Roland
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1013566

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 057-215703232-20260429-26_04_29_07-DE

des dépenses nouvelles ou faire l'objet d'un report à nouveau en vue d'une affectation ultérieure.

Les résultats cumulés constatés dans le Compte Financier Unique à la clôture de l'exercice 2025 et à reporter sur l'exercice 2026 sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL				
en €		**Dépenses**	**Recettes**	**Solde**
Section de fonctionnement	Exercice 2025	7 443 758,16	8 173 780,34	+ 730 022,18
	Résultat antérieur reporté	0,00	206 438,38	+ 206 438,38
	Résultat cumulé de fonctionnement :			**+ 936 460,56**
Section d'investissement	Exercice 2025	2 490 825,52	3 391 786,78	+900 961,26
	Résultat antérieur reporté	1 570 607,23	0	- 1 570 607,23
	Résultat cumulé d'investissement :			**- 669 645,97**
	Reste à réaliser 2026	**303 497,57**	**- 30 490,00**	**- 273 007,57**
	Besoin net de la section d'investissement :			**- 942 653,54**

Le résultat comptable de l'exercice 2025 fait apparaître un excédent cumulé de 936 460,56 € en section de fonctionnement et un déficit cumulé de 669 645,97 € en section d'investissement. En tenant compte d'un solde négatif des restes à réaliser 2025 de 273 007,57 €, le résultat cumulé de clôture s'établit à - 6 192,98 €.

L'excédent de fonctionnement à la clôture 2025 est de 936 460,56 € et le besoin de financement en investissement est de 942 653,54 € (déficit d'investissement de 669 645,97 € et du solde des RAR de 273 007,57 €). Le montant de l'excédent de fonctionnement ne permet pas de couvrir intégralement le besoin de financement de l'exercice, ce qui conduit à affecter la somme de 936 460,56 € au compte 1068.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances entendue,

VU l'instruction budgétaire M57,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1612-12, L.2121-31, L.2311-5, R.2311-11,

VU la délibération du Compte Financier Unique 2025 du 29 avril 2026,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DÉCIDE :

- **D'AFFECTER** la somme de 936 460,56 € en recettes, à la section d'investissement à l'article 1068 sur l'exercice 2026,

- **DE REPORTER** la somme de 669 645,97 € en dépenses, à la section d'investissement à l'article 001 sur l'exercice 2026.

Chaîne d'intégrité du document : 95 26 2F 48 4A 5E 54 A7 95 5E C7 17 0E 08 C9 A6
Publié le : 13/05/2026
Par : BALCERZAK Roland
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1013566

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 057-215703232-20260429-26_04_29_07-DE

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Le Maire de Hettange-Grande,
Roland BALCERZAK

Séance ouverte à 18h30 sous la Présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Maire.					
Nombre de membres : 29		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
28	29	29	0	0	0
Décision : ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ					
Service à l'origine de la DCM : Service des Finances Commission : Finances Référence nomenclatures « ACTES » : 7.1 Décisions budgétaires					

Le secrétaire de séance
Valentine POLIMANN

Chaîne d'intégrité du document : 95 26 2F 48 4A 5E 54 A7 95 5E C7 17 0E 08 C9 A6
Publié le : 13/05/2026
Par : BALCERZAK Roland
Document certifié conforme à l'original
http://publiact.fr/documentPublic/1013566

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 057-215703232-20260429-26_04_29_07-DE